

Cotisations agricoles: pour qui? pour quoi? à quoi ça sert?

Objectifs de la formation

Etre capable d'analyser le rôle et l'intérêt des cotisations sociales agricoles

Enjeux

Comprendre à quoi ça sert ce que je paye!

Pré-requis

Avoir suivi la formation "S'installer paysan" ou être installé

Déroulé

Les cotisations agricoles: maladie, vieillesse, prestations familiales, accident du travail, maladie professionnelle, allocations familiales, retraite complémentaires
Statuts agricoles, prélèvements, intérêts, droits
Cotisations des interprofessions: quels obligations?

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 19/01/2017

Tarifs

Non agricole 175€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) /

Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€ ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Elma Mathey

ADEAR Gard

26 rue Centrale

30190 Saint Geniès de Malgoirès

Tel. 04 66 63 18 89

addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :

91300275330

Dates, lieux et intervenants

26 janv 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Locaux de l'ADDEARG

30190 Saint Genies de Malgoires

Delphine Gavend, juriste

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))